

FICHE 2 : Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) en Pays de la Loire

Récapitulatif des structures ayant renseigné les indicateurs sur le CA 2007

	Nombre d'établissements ou services	Capacité autorisée	Nombre de personnes accueillies	Nombre d'ETP	Capacité moyenne *
Loire-Atlantique	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire	2	12 846	805	22	6 423
Mayenne	1	8 306	526	11	8 306
Sarthe	1	10 821	751	14	10 821
Vendée	1	10 129	541	18	10 129
Total région	5	42 102	2 623	65	8 420

* pour les CMPP: nombre de forfaits journaliers par nombre d'établissements

1 - répartition de la population par âges

Niveau des indicateurs		0-3 ans	4-6 ans	7-11 ans	12-15 ans	16-18 ans	18 ans et +.	total
REGION	moyenne	0,8%	9,9%	60,5%	22,6%	5,5%	0,6%	100,0%
	médiane	0,0%	15,2%	57,3%	19,2%	5,3%	0,2%	

2 - répartition de la population par sexes et par âges

Niveau des indicateurs		Répartition par âges pour les hommes						Répartition par âges pour les femmes							
		0-3 ans	4-6 ans	7-11 ans	12-15 ans	16-18 ans	18 ans et +	total	0-3 ans	4-6 ans	7-11 ans	12-15 ans	16-18 ans	18 ans et +	total
REGION	moyenne	0,7%	10,6%	62,3%	21,9%	4,0%	0,6%	100,0%	1,1%	8,8%	57,7%	23,7%	8,1%	0,7%	100,0%
	médiane	0,0%	16,4%	61,0%	18,9%	4,0%	0,3%		0,0%	12,4%	52,4%	20,0%	7,5%	0,0%	

3 - interventions

Niveau des indicateurs		nombre de patients en bilan ou diagnostic	nombre de patients suivis en traitement	nombre de patients en contact ponctuel	total en %
REGION	moyenne	23,4%	75,3%	1,3%	100,0%
	médiane	23,3%	74,5%	0,0%	

La répartition des populations par type d'intervention en CMPP offre une photographie de l'activité du service. Cet indicateur met en lumière les différences de public en fonction du type de service. Il permet d'éclairer les degrés et les types de prises en charge ainsi que la spécialisation des établissements et services.

4 - indicateurs d'activité

Niveau des indicateurs		Durée moyenne de prise en charge (en jours)	Indicateur de proximité
REGION	moyenne	643,8	8 632,33
	médiane	687,5	10 129,00

La durée moyenne de prise en charge donne le ratio de la durée cumulée des prises en charge des usagers "sortants" en jours, sur le nombre de sorties (il s'agit d'une base de référence est calendaire soit 365 jours, et non d'une base sur les jours d'ouverture de la structure). Cet indicateur permet de mesurer combien de temps – en moyenne – l'utilisateur se trouve pris en charge par l'établissement ou le service. Il est révélateur de la nature de la prise en charge des personnes accueillies et des spécialités des établissements. Il peut informer, en outre, sur les facilités ou les difficultés d'orientations des personnes. Son analyse précise celle d'autres indicateurs, principalement les indicateurs d'activité.

L'indicateur de proximité permet de prendre en compte le niveau d'activité par site. Il est à rapprocher des charges de structure qu'il permet de pondérer.

5 - indicateurs relatifs au personnel
(cf. définition des niveaux de qualification en annexe 2)

Niveau des indicateurs		Qualification du personnel							Indicateur de vieillesse – technicité
		Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Niveau VI	total en %	
REGION	moyenne	42,8%	18,0%	20,7%	6,1%	11,5%	0,9%	100,0%	1,426
	médiane	54,3%	19,6%	11,2%	7,1%	15,1%	0,0%		1,473

L'indicateur de qualification du personnel permet d'apprécier la structure de qualification des effectifs en poste dans les établissements et services. Il met en lumière les écarts de répartition entre les qualifications au sein d'une même catégorie et entre les catégories. Il informe sur le marché du travail et d'éventuelles difficultés de recrutement, ainsi que sur l'adaptation du recrutement à la spécificité de la mission.

L'indicateur de vieillesse technicité mesure le poids de l'ancienneté et de la technicité sur la masse salariale. Il permet d'apprécier, d'une part, de l'ancienneté du personnel et, d'autre part, de l'intensité du turn-over au sein des structures. L'analyse doit tenir compte de l'ancienneté de la structure. Les résultats de l'indicateur offrent une photographie de l'évolution des carrières au sein de différentes structures.

6 - indicateurs financiers - compte administratif 2007 - (en € par place)

Niveau des indicateurs		Coût de structure	Indicateur relatif à l'encadrement
REGION	moyenne	61,1	18,1
	médiane	53,4	21,6

L'indicateur de coût de structure permet d'évaluer les coûts qui ne relèvent pas directement du service à l'utilisateur (dépenses afférentes aux personnels exerçant une fonction d'encadrement + une fonction logistique et administrative + dépenses du groupe III + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit) / nombre de places autorisées

L'indicateur relatif à l'encadrement mesure le poids des dépenses liées au personnel d'encadrement (y compris le personnel d'encadrement travaillant au siège social) rapporté au nombre de places autorisées. Il permet d'apprécier les différences de structures d'encadrement entre les catégories ou à l'intérieur des catégories.

Le coût de la prise en charge médico-socio-éducative vise à mesurer le coût des interventions auprès des usagers, hors les charges de structures.

L'indicateur d'immobilier mesure les dépenses liées aux infrastructures et/ou la valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit rapporté au nombre de places autorisées. Il convient de tenir compte dans l'analyse de la situation géographique des établissements et services.